

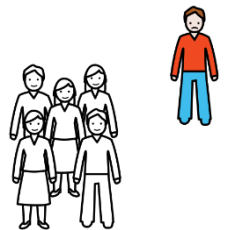
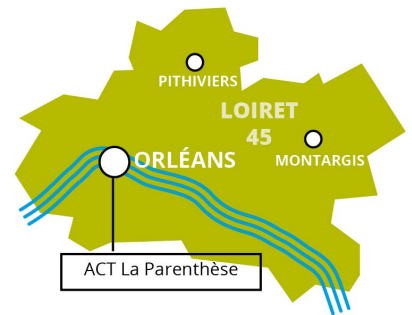


L'Apléat-Acep est une association de la région centre Val de Loire.

L'Apléat-Acep s'occupe d'établissements qui accompagnent des personnes en difficulté.

Les difficultés peuvent être :

- Avoir des difficultés dans la vie, avec les autres.
- Avoir une maladie chronique, une maladie qui revient souvent.
- Avoir des problèmes psychologiques.



La Parenthèse est un établissement de l'Apléat-Acep qui se trouve à Orléans. La Parenthèse propose des appartements pour soigner les personnes en difficulté.

Les différents logements à la Parenthèse :

- 27 places pour les personnes majeures et mineurs.
Les mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal.
- Des logements collectifs ou individuels avec des espaces partagés.
Et des logements plus éloignés de l'association.
- 7 places sont réservées pour les personnes qui sortent de prison.



Les hébergements sont adaptés aux besoins de la personne.

La durée de l'accompagnement est adaptée aux besoins de la personne.

L'équipe de la Parenthèse est composée de :

Un chef de service	Des travailleurs sociaux
Un médecin	Des éducateurs spécialisés
Des infirmières	Des référents de parcours
Des Psychologues	Une maitresse de maison
Des surveillants de nuit	



Les missions de la Parenthèse sont :

- Vous accueillir et vous accompagner en fonction de vos besoins.
- Vous accompagner dans votre suivi médical.
- Vous suivre et organiser vos soins.
- Vous écouter et vous soutenir psychologiquement.
- Vous aider à devenir autonome dans vos soins.
- Vous aider à être autonome et à retrouver du travail.



Si vous voulez être accompagné par la Parenthèse :

- Vous devez aller chercher le dossier pour vous inscrire sur internet : www.ableat-acep.com/admission-residentiel
- Si vous voulez plus d'information, vous pouvez téléphoner :
02 38 62 90 63 Ou envoyer un message mail :



admission.residentiel45@ableat-acep.com

Adresse de la Parenthèse :

1 rue Sainte-Anne

45000 Orléans

02 38 43 44 43



accueil.act@ableat-acep.com

